

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

NO : R-4057-2018

DEMANDE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT  
DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ POUR L'ANNÉE  
TARIFAIRE 2019-2020

---

HYDRO-QUÉBEC  
(ci-après le «DISTRIBUTEUR»)

Demanderesse

et

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES  
CONSOUMMATEURS INDUSTRIELS  
D'ÉLECTRICITÉ  
(ci-après « AQCIE »)

et

LE CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE  
DU QUÉBEC  
(ci-après « CIFQ »)

Intervenants

---

## DEMANDE D'INTERVENTION DE L'AQCIE ET DU CIFQ

---

LES INTERVENANTS, L'AQCIE ET LE CIFQ, SOUMETTENT RESPECTUEUSEMENT CE  
QUI SUIT :

### I. INTÉRÊT ET REPRÉSENTATIVITÉ DES INTERVENANTS

#### A. REPRÉSENTATIVITÉ DE L'AQCIE

1. L'AQCIE , fondée en 1981, est un groupe qui représente les intérêts d'une cinquantaine d'importants consommateurs d'électricité établis au Québec qui bénéficient des tarifs « L » et « M » ou qui sont parties à des « *contrats spéciaux* » et qui, collectivement, consomment environ 36 TWh d'énergie électrique par année correspondant à une valeur de plus **d'un (1) milliard de dollars**.
2. La consommation des membres de l'AQCIE, qui oeuvrent dans la quasi-totalité des secteurs d'activité industrielle du Québec, représente près de **25%** de la consommation totale d'électricité facturée au Québec et plus de **60%** de la consommation de la grande industrie.

- 
3. L'électricité représente une part importante des coûts de production de la plupart des membres de l'AQCIE et influence leur capacité de demeurer compétitifs avec leurs concurrents ailleurs au Canada ou aux États-Unis.

## **B. REPRÉSENTATIVITÉ DU CIFQ**

4. Le CIFQ est un regroupement d'industries œuvrant dans le secteur des produits forestiers.
5. Le CIFQ regroupe notamment une quinzaine d'entreprises manufacturières assurant plus de 95% de la production de pâtes et papiers au Québec.
6. L'industrie forestière joue un rôle clef dans l'économie québécoise.
7. Présente dans toutes les régions, l'industrie forestière assure plus de 33 000 emplois en usine de première transformation et plus de 15 000 emplois en forêt. De plus, environ 80 000 emplois en usines de deuxième et troisième transformations ainsi que près de 60 000 emplois induits sont liés aux activités de cette industrie. Année après année, l'industrie forestière génère des retombées économiques qui, dans chaque région, sont évaluées à des centaines de millions de dollars.
8. Les papetières québécoises consomment annuellement près de 15 TWh d'électricité. L'électricité représente une part importante des coûts de production de la plupart des membres du CIFQ et influence leur capacité de demeurer compétitifs avec les industries papetières localisées ailleurs au Canada ou aux États-Unis.
9. Les producteurs de pâtes et papiers sont également d'importants consommateurs d'énergie thermique provenant principalement de la biomasse forestière, du gaz naturel et du mazout. En plus d'être de grands consommateurs d'électricité, plusieurs des membres du CIFQ détiennent des moyens de production d'électricité.

## **C. INTÉRÊT DE L'AQCIE ET DU CIFQ ET MOTIFS DE LEUR INTERVENTION**

10. L'un des rôles importants de l'AQCIE et du CIFQ est de représenter leurs membres auprès des gouvernements et des organismes de réglementation pour toute matière pouvant affecter directement ou indirectement les tarifs ou conditions de fourniture, transport ou distribution d'électricité. Le CIFQ représente également ses membres relativement à toutes autres questions liées au domaine de l'énergie.
11. L'AQCIE et le CIFQ ont intérêt à intervenir en la présente instance en ce que l'établissement des tarifs d'électricité et des conditions de service est susceptible d'affecter les intérêts de leurs membres qui sont de gros clients industriels souscrivant au tarif « L » ou au tarif « M » ou qui sont parties à des « *contrats spéciaux* ».

- 
12. L'AQCIE et le CIFQ entendent donc participer à toutes les étapes du dossier, incluant les audiences à être fixées par la Régie.
  13. L'intervention de l'AQCIE et du CIFQ aura pour but de faire valoir les intérêts de la grande industrie consommatrice et d'assister la Régie dans la considération de la demande du Distributeur.

## II. ENJEUX CONSIDÉRÉS, CONCLUSIONS RECHERCHÉES ET PRÉSENTATION DE LA PREUVE DES INTERVENANTS

14. Les intervenants comptent traiter des enjeux suivants :

- La proposition du Distributeur relative à la liaison au MTÉR d'un indicateur global de maintien de la qualité du service. (B-0011)

Les intervenants participeront à la séance de travail prévue à ce sujet et prendront ensuite position sur la proposition du Distributeur.

- L'utilisation des coûts évités pour la prise de décision dans le cadre des différents projets, programmes ou options tarifaires. (B-0015)

Les intervenants participeront à la séance de travail prévue à ce sujet et prendront ensuite position sur les propositions du Distributeur. Ils signalent toutefois dès maintenant leurs préoccupations quant à la méthodologie proposée, particulièrement quant à l'établissement des coûts évités de long terme en énergie sur la base du coût de l'énergie éolienne à l'horizon 2027-2028. De plus ils sont d'avis que la séance de travail prévue devrait également traiter de l'application des coûts évités dans le cadre de la justification économique de projets d'investissements, notamment dans l'évaluation économique des pertes électriques sur une période de 40 ans.

- La proposition du Distributeur relative à la révision de la durée de vie utile des transformateurs aériens. (B-0010)

Les intervenants comptent examiner le traitement comptable des divers impacts de cette proposition à laquelle ils ne s'opposent par ailleurs pas, de prime abord. Ils feront part à la Régie des constats tirés de cet examen et des recommandations qui pourraient leur paraître appropriées à cet égard.

- La proposition d'un facteur Z générique. (B-0010)

Les intervenants comptent examiner la pertinence de cette proposition qui paraît à première vue incompatible avec les caractéristiques du MRI qui vient d'être adopté, notamment en ce qu'il paraît devoir donner ouverture à une multiplicité d'événements à traiter en facteurs Y ou Z, donc à l'extérieur de la formule d'indexation générale, que la Régie a voulue d'application aussi générale que possible.

---

Les intervenants comprennent par ailleurs que le Distributeur ne formule ici, pour le moment, aucune demande particulière à cet égard concernant le remplacement des systèmes de conduite de son réseau, lequel fait l'objet d'une demande de CÉR au dossier R-4047-2018.

- La proposition d'un facteur Y visant l'ensemble des contributions à des projets de raccordement. (B-0021)

Les intervenants demanderont le rejet de cette proposition qui, formulée dès l'année deux du MRI, constitue en fait un appel des décisions D-2017-043 et D-2018-067.

- La proposition d'introduire un tarif de relance industrielle pour la clientèle au tarif M. (B-0031)

Les intervenants entendent appuyer cette proposition.

- Les intervenants comptent examiner les causes de l'augmentation de près de 10% des projets d'investissement inférieurs à 10 M\$ et adresser des recommandations à la Régie à cet égard.
- Enfin, les intervenants comptent adresser à la Régie des recommandations relativement au traitement de l'électricité interruptible et des programmes de GDP dans la détermination de la puissance dont le transport est requis.

15. Les intervenants feront entendre sur ces questions leurs analystes, Jocelyn B. Allard, Pierre Vézina et Paul Paquin.

### **III. BUDGET**

16. L'AQCIE et le CIFQ joignent à la présente un budget de participation.

### **IV. COMMUNICATIONS AVEC LES INTERVENANTS**

18. L'AQCIE et le CIFQ demandent que toute communication avec eux en rapport avec le présent dossier soit acheminée à leur procureur :

**Me Pierre Pelletier**

2843, rue Des Berges,

Lévis (Québec) **G6V 8Y5**

Téléphone : (418) 903-6886

Télécopie : (418) 650-7075

Courrier électronique : pelletierpierre@videotron.ca

---

**POUR CES MOTIFS, L'AQCIE ET LE CIFQ DEMANDENT À LA RÉGIE D'ACCUEILLIR LEUR DEMANDE D'INTERVENTION ET DE LES AUTORISER À TRAITER DES SUJETS PROPOSÉS.**

Lévis, le 13 août 2018

*(s) Pierre Pelletier*

---

PIERRE PELLETIER  
Procureur de l'AQCIE et du CIFQ